

12 fév 2010 -10:47

Appartient à [Conseil des ministres du 12 février 2010](#)

Budget économique 2010

Communication des chiffres du budget économique 2010

Communication des chiffres du budget économique 2010

Le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2010, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN).

Au cours du second semestre 2009, l'économie belge a renoué avec des chiffres de croissance trimestriels positifs (0,6 % en moyenne). Sous l'effet de la conjoncture internationale, la croissance des exportations devrait cependant ralentir temporairement au cours de l'année 2010. En outre, le dynamisme de la demande intérieure devrait rester modéré, si bien que la croissance moyenne du PIB n'atteindrait que 0,3 % par trimestre en 2010. En 2011, la croissance des exportations devrait à nouveau s'accélérer, tandis que la demande intérieure reprendrait quelque vigueur, ce qui se traduirait par une croissance trimestrielle moyenne du PIB de 0,6 %. Par rapport à nos prévisions de septembre 2009, la croissance économique au cours du second semestre 2009 a été nettement plus vigoureuse que prévu. Ce point de départ plus favorable explique dans une large mesure la révision à la hausse de la croissance économique en 2010 (de 0,4 % à 1,4 %). L'estimation de croissance pour 2011 serait de 1,7 %. La croissance économique sur la période 2010-2011 permettrait de compenser le recul enregistré en 2009.

Alors que l'an dernier, l'emploi intérieur avait perdu 23.200 unités en moyenne annuelle, les pertes nettes d'emplois devraient atteindre 46.100 unités cette année. En 2011, la tendance s'infléchit toutefois, avec une augmentation de 8.600 emplois. En 2010, le nombre de chômeurs (y compris les chômeurs indemnisés non demandeurs d'emploi) devrait augmenter de 52.900 unités, et, en 2011, de 28.900 unités. Le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait ainsi de 7,0 % en 2008 à 8,8 % en 2011.

L'inflation, mesurée à l'aide de l'indice national des prix à la consommation, remonterait, sous l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers, à 1,6 % en 2010 et à 1,7 % en 2011. Quant à l'indice santé, il progresserait respectivement de 1,2 % et 1,6 %. L'indice pivot actuel (112,72) devrait être dépassé en janvier 2011, tandis que l'indice pivot suivant (114,97) ne serait pas atteint en 2011.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe